

MAIRIE

Accueil / Vos services / Démarches administratives / [État civil](#)

ÉTAT CIVIL

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

MAIRIE DE LUZANCY

7 rue de la Mairie

77138 LUZANCY

0160236157

Nous contacter

